

 <https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1145720-saint-lo-les-fumeurs-sont-bannisdes-abord...>

 1 min read

## Saint-Lô. Les fumeurs sont bannis des abords des écoles

Après une expérimentation depuis juin 2023, à l'école Samuel Beckett, Emmanuelle Lejeune, maire de Saint-Lô et Rémi Bailhache, président du comité de la Manche de la Ligue contre le cancer, ont signé, mardi 26 novembre, une convention "Espace Sans Tabac".

Les cinq écoles publiques de la commune, représentant 1002 enfants, sont concernées par cette convention ratifiée par un arrêté municipal signé le 22 novembre. Les entrées des écoles Samuel Beckett, de l'Yser, des Palliers, Raymond Brulé et Jules Ferry ne sont plus des lieux où les cigarettes seront acceptées. *"Il n'est pas acceptable que les jeunes voient un monde avec du tabac"*, affirme Rémi Bailhache, avant de poursuivre *"cette convention vise à prévenir l'entrée dans le tabagisme, en particulier chez les jeunes, avec le tabagisme passif (inhaler, de manière involontaire, la fumée dégagée par un ou plusieurs fumeurs)"*. Si les parents semblent unanimes concernant cette mesure, les contrevenants se verront signifier un rappel à la loi voir une amende de 35 euros.

Generated with Reader Mode